



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE

L'APIC

Le mercredi 7 février

2007

Gracia Dorel-Ferré, présidente, Loïc Hervé, trésorier
Françoise Picot, secrétaire,
Jean-Marie Duquénois, webmestre
Claude Picot, chargé du Rivet
Alain Marchand, commissaire aux comptes

Madame DOREL-FERRE, présidente de l'APIC, ouvre la séance à 15 heures au CRDP de Reims. En 2006, l'APIC comptait 106 membres. Compte tenu des pouvoirs parvenus (40) le quorum est atteint, les délibérations peuvent avoir lieu.

Madame DOREL-FERRE remercie pour leur travail les membres s'impliquant particulièrement dans le fonctionnement

de l'association, remercie le CRDP avec qui des relations privilégiées sont établies et salue Xavier de Massary avec qui l'APIC poursuit son travail, en collaboration étroite. Elle présente ensuite le rapport moral pour l'année écoulée.

1. Notre association

- L'APIC est constituée d'un groupe solide, fidèle d'une centaine d'adhérents.
- Les mercredis du patrimoine ont encore connu en 2006 un grand succès : La brasserie de la Comète, la promenade dans les Crayères sous Reims, les fours à chaux de Soulanges, la verrerie Saint-Gobain de Oiry
- Le voyage d'études organisé par Thierry Koessler, en Lorraine, musée du fer a été largement apprécié de la trentaine de participants qui souhaitent qu'une action de ce type soit renouvelée en 2007.
- Le Voyage d'avril au Chili a permis d'admirer de splendides paysages (du désert d'Atacama aux glaciers de Patagonie) mais surtout de découvrir le riche patrimoine industriel de ce pays : les ascenseurs de Valparaiso, les usines de salpêtre abandonnées d'Humberstone et Santa Laura, le village minier de Sewell, les entrepôts frigorifiques Bories de Patagonie. En 2007, le voyage a lieu en juillet et conduira les participants à Moscou, Saint Pétersbourg et Novgorod.
- Le Rivet, notre *newsletter* trimestrielle, donne des informations sur l'actualité du patrimoine industriel : n'hésitez pas à envoyer des brèves et toutes informations utiles que nous répercuterons.
- La page web s'enrichit de jour en jour : voir le bilan présenté par par Jean-Marie Duquénois **annexe 1**

2. Notre collaboration avec d'autres associations de Champagne-Ardenne

- Avec le CREPI (Centre de recherches et études en patrimoine industriel), la constitution d'une base de données pour le Sedanais est en cours.
- La thèse de Philippe Delorme sera publiée en collaboration avec l'ASPM (Association de sauvegarde du patrimoine métallurgique haut-marnais), entre autres.
- Nous sommes adhérents à titre associatif, de plusieurs association régionales : l'ASPM, le CREPI, l'association Camille Claudel. Nous recevons les publications de la SACSAM, de la Vie en Champagne, etc. Nous restons à l'écoute de tout ce qui se fait, avec l'idée de le répercuter, de le faire connaître.

3. Les activités d'édition (les ouvrages sont offerts à nos adhérents avec leur adhésion) se poursuivent :

Peu d'associations peuvent se vanter d'avoir publié autant d'ouvrages en si peu d'années.

- Le cahier n°6 *Le patrimoine des caves et celliers* est paru en juin 2006. Ce sont les actes du colloque qui s'est tenu à Aÿ les 17, 18 et 19 mai 2002
- Un cahier est en préparation : *Les arts du feu*

- Les *patrons de Champagne-Ardenne* avec les Editions Picard est le huitième volume de la collection *Les patrons du Second Empire* dirigée par Dominique Barjot
- Nos adhérents publient également : signalons l'excellent ouvrage « *J'ai commencé à travailler* » réalisé à l'initiative de F.Valériani ...les ouvrages de Jean-Louis Humbert , qui en outre, a pris la tête de la revue *La vie en Champagne*.

4. Notre position régionale s'affirme

- L'APIC fait partie du Comité scientifique pour le nouveau musée de Nogent-en-Bassigny
- L'APIC participe au Festival de la géographie de Saint-Dié
- L'ATLAS de Champagne-Ardenne a été présenté au colloque de Tautavel sur le tourisme scientifique
- Le patrimoine industriel à travers l'APIC figure dignement dans le Guide Gallimard sur la Champagne-Ardenne
- L'APIC est sollicitée comme expert au niveau du Conseil scientifique pour la candidature de la zone champagne au patrimoine mondial
- Les relations avec l'ORCCA, avec la DRAC se consolident
- Le projet d'une grande manifestation en 2009 se dessine. En effet, à cette date, l'inventaire du patrimoine industriel de Champagne-Ardenne sera achevé sous la direction de Xavier de Massary. Un grand colloque fera le bilan de tout ce travail auquel l'APIC a participé. Un appel à communication va être bientôt lancé, dans cette perspective.

5. Interface avec les structures nationales et internationales

L'activité de notre association est connue et certains d'entre nous sont sollicités dans des colloques et des séminaires, en France et à l'étranger. En ce qui concerne la présidente, qui du fait de l'alourdissement de ses charges a renoncé à la vice-présidence du CILAC :

- Participation à des manifestations universitaires : *La mémoire de l'industrie* (actes parus) *Les territoires de l'industrie* (janvier 2006, actes à paraître) , *Le séminaire du CRESAT* (janvier 2006, actes parus) , le colloque sur *l'utopie* à Arc-et-Senans (oct. 2006, actes à paraître),
- Séminaire à Arras, à Aix-en-Provence, au Conservatoire des Arts et Métiers à Paris...
- Participation au groupe d'histoire des techniques de Paris 1, sous la direction d'Anne-Françoise Garçon, pour l'axe patrimoine industriel (enseignement au niveau des masters, groupes de recherche auxquels certains d'entre nous participent déjà)
- Participation à des manifestations associatives : responsabilité des journées thématiques internationales sur l'agroalimentaire (Reims, 3-5 mai) et le textile (Sedan-Mouzon, 31 mai et 1-2 juin) . Cette double initiative explique que la présidente ait été cooptée au bureau de l'association internationale TICCIH
- Participation au colloque international de TICCIH à Terni-Rome, en septembre 2006. Sont intervenus Gracia Dorel-Ferré et René Colinet.
- Participation au IV^e colloque ibéroaméricain de patrimoine industriel qui se tiendra à Buenos Aires à la mi-septembre 2007. Interviendront : Gracia Dorel-Ferré et Françoise Picot.

La présidente tient à souligner que tout ce travail se fait sans demander la moindre participation financière à l'APIC. Bien au contraire, les honoraires perçus lors de stages ou de séminaires sont reversés à l'APIC.

6. Notre action pédagogique

- À Bazancourt : une classe à PAC sur la friche Lelarge, ancienne usine textile, a donné lieu à des interventions dans toutes les classes de quatrième.

- L'accompagnement de Sermaize-les-Bains et l'École 39 d'Ékaterinbourg : les échanges se poursuivent au niveau de plusieurs écoles maternelles et de plusieurs écoles élémentaires ; une classe de 4^{ème} du collège de Sermaize-les-Bains a passé quinze jours à Ékaterinbourg en mai dernier.
- Entre l'École Coryphée d'Ékaterinbourg et le collège de Cormontreuil, un projet est en train de naître et se concrétisera en 2007
- Une grosse commande mise en route au dernier trimestre 2006 va voir le jour en 2007 dans quelques semaines : c'est le dossier de l'APHG consacré à l'enseignement du patrimoine industriel..

Conclusion : L'APIC travaille beaucoup. Des dossiers sont ouverts. Ils trouveront leur achèvement dans les années à venir. Parmi les projets, la grande manifestation à l'horizon 2009 est un défi important : un grand bilan quatre ans après l'Atlas et après l'achèvement du repérage en Champagne-Ardenne.

Le bilan financier de l'année 2006 et le projet de budget pour 2007 sont présentés par le trésorier Loïc Hervé. Ce bilan est consultable auprès du secrétariat de l'APIC.

Le rapport moral et le rapport financier sont mis au vote et approuvés à l'unanimité.

La cotisation pour l'année 2007 est portée à l'unanimité à 18 euros par personne et 30 euros pour un couple.

Mme Gracia Dorel-Ferré passe ensuite la parole à Mr de Massary (Conservateur régional de l'inventaire).

Mr de Massary présente le service régional de l'Inventaire (aujourd'hui décentralisé vers la Région) par rapport à l'Inventaire général :

Le service régional de l'Inventaire a pour mission de recenser, étudier et faire connaître toute œuvre qui, par son caractère historique, artistique, archéologique ou ethnologique, constitue un élément du patrimoine.

En 1964, André Malraux a créé l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Depuis, s'est développée une méthode scientifique nationale visant à constituer la plus importante documentation historique, graphique et photographique jamais rassemblée sur l'ensemble du patrimoine français. Sur le plan régional, l'Inventaire étudie de manière exhaustive les composantes patrimoniales d'un territoire défini, par canton ou par commune, ou mène des programmes de recherche thématiques (patrimoine rural, patrimoine mobilier religieux, patrimoine industriel..).

L'Inventaire s'attache à restituer au public ce savoir accumulé au travers de publications réalisées dans le cadre de collections nationales. Par exemple pour la Champagne-Ardenne :

- Les cahiers du patrimoine : *La manufacture du Dijonval et la draperie Sedanais 1650-1850*
La métallurgie du fer dans les Ardennes : XVI^e XIX^e siècles
La métallurgie de la Haute-Marne, du Moyen Âge au XX^e siècle
- Les indicateurs du patrimoine : Trois ouvrages sont parus : *la Marne, La Haute-Marne et l'Aube.*

Le service régional de l'Inventaire souhaite réaliser le repérage des sites de patrimoine industriel des Ardennes et le publier dans les Indicateurs du patrimoine. Le repérage en Champagne Ardenne sera ainsi terminé. Mr Decrock qui en est chargé, (voir l'extrait du cahier des charges en **annexe 2**) présente la démarche qu'il va adopter : **Annexe 3**

La séance est levée à 19 heures.

Annexe 1 :
Le site de l'APIC : <http://patrimoineindustriel-apic.com/>

Fréquentation du site par mois (avril 2005 à mars 2006)				
	Moyenne journalière		Totaux mensuels	
	Pages	Visites	Pages	Visites
Mar 2006	574	190	12639	4200
Fev 2006	543	145	15212	4082
Jan 2006	531	125	16473	3883
Dec 2005	640	98	19858	3051
Nov 2005	675	115	20263	3464
Oct 2005	397	97	12309	3014
Sep 2005	393	86	11812	2603
Aou 2005	441	88	13687	2729
Juil 2005	340	83	10545	2588
Juin 2005	334	82	10042	2486
Mai 2005	399	109	12388	3400
Avr 2005	342	101	10283	3038
	Moyenne	Moyenne	Total	Total
	467	110	165 511	38 538

54% des visiteurs viennent sur notre site après une recherche sur *Google*.

Les pages les plus visitées (en dehors de la page d'accueil) d'octobre 2005 à février 2006 dans l'ordre de fréquentation :

1. La mise en ligne de *Le patrimoine industriel – Un nouveau territoire* de Louis Bergeron et Gracia Dorel-Ferré
2. Le parcours photographique sur Tour et Taxis – Bruxelles
3. La page qui présente les activités de l'APIC (organisation – participation) : les mercredis du patrimoine, le voyage...
4. Le parcours photographique sur *La fonderie – Bruxelles*
5. La page Pédagogie
6. La présentation de l'Atlas

Les nouveautés :

- Une page d'accueil plus vivante, qui permet de présenter l'ensemble du contenu du site
- Parcours photographiques : Lodz en Pologne, El Clot del Moro en Catalogne, De Castellane à Épernay
- Une **Escapade** à Berlin (AEG)
- Deux expériences pédagogiques (Les tuileries de Pargny-sur-Saulx et la faïencerie de Vitry-le-François)
- Les préfaces, l'introduction, la conclusion et le sommaire de l'*Atlas*.
- Les « 4 pages » des mercredis du patrimoine (De Castellane et la Comète)
- Les derniers numéros du Rivet

À venir :

- Parcours photographique : Sedan, l'Oural, compléter la Catalogne, la comète de Châlons, la prise d'eau de Condé-sur-Marne.
- N'hésitez pas à nous faire parvenir vos expériences, séquences pédagogiques, visites ... photos de vacances ...

CAHIER DES CHARGES

(extrait)

REALISATION D'UN RECENSEMENT DU PATRIMOINE INDUSTRIEL DES ARDENNES

Article 1 Objet et durée du marché

1-1 Objet

A Objectifs généraux

Il s'agit de réaliser un inventaire informatisé de l'ensemble des édifices relevant du patrimoine industriel dans le département des Ardennes.

La finalité de cet inventaire est de disposer d'un outil de connaissance devant permettre d'évaluer l'intérêt relatif et l'état de conservation de l'ensemble de ces établissements, qu'ils soient désaffectés, reconvertis ou encore en activité.

Cette opération s'inscrit dans les missions de l'Inventaire du patrimoine culturel, et le service régional en assurera le suivi.

B Patrimoine concerné

Seront concernés les sites de production industrielle, de production d'énergie et de stockage mais non les infrastructures ferroviaires ou fluviales¹. La distinction avec l'artisanat sera fonction tant de la diffusion (au-delà des limites du canton) que de la présence attestée d'au moins une dizaine de salariés à un moment de l'histoire du site, deux informations que doivent fournir les sources qui seront consultées. Les sites industriels recensés devront être de création antérieure à 1950 et avoir conservé au moins une partie de leurs bâtiments anciens. Par site industriel on comprendra l'ensemble des installations contiguës ou situées dans un périmètre restreint (même agglomération), ordonnées autour d'une même production et ayant appartenu, au moins pendant une partie de leur histoire, à une même société ou personne physique. À ce titre, les cités ouvrières et maisons de maître seront prises en compte.

L'ensemble de ces sites est évalué à 300 (+ ou - 10%)

Les machines de production antérieures à 1950 feront également l'objet d'une fiche. Si le nombre cumulé de sites et de machines de production se révélait supérieur à 350, le présent contrat pourrait faire l'objet d'un avenant.

1 - 2 Méthodologie

A Équipement informatique

L'inventaire devra se présenter sous la forme d'une base de données associant fiches documentaires et photographies numériques. La codification des données devra être conforme au Système descriptif de l'architecture² pour les sites industriels et au Système descriptif des objets mobiliers pour les machines de

¹ Une enquête spécifique concernant les réseaux et les ouvrages d'art est envisagée pour l'avenir.

² Direction de l'architecture et du patrimoine. *Système descriptif de l'architecture*. Réd. Aline Magnien et alii. Collection Documents et méthodes n° 5, Paris : Editions du patrimoine, 1999. *Système descriptif des objets mobiliers*. Réd. Jeannette Ivain, Xavier de Massary et alii. Collection Documents et méthodes n° 6, Paris : Editions du patrimoine, 1999.

production, afin de pouvoir être versées dans les bases nationales Mérimée et Palissy. L'outil de saisie RENABL sera mis à la disposition du prestataire, qui sera tenu de l'utiliser.

En outre, tous les sites recensés devront être géo-référencés, de manière à pouvoir être reliés à un SIG (Système d'Information Géographique).

B Recherche documentaire

Le service régional de l'Inventaire mettra à la disposition du prestataire la documentation en sa possession, en particulier le produit des enquêtes thématiques réalisées dans les années 1980 sur la métallurgie et sur la draperie sedanais.

La bibliographie susceptible de fournir des renseignements sur les objets de l'enquête devra être dépouillée et les ouvrages ou périodiques contenant de informations indexées à chaque notice de site : Statistique de la France (industrie), annuaires départementaux, etc.

Les fonds d'archives départementales devront également être consultés : enquêtes sur les établissements insalubres, patentes, dommages de guerre, archives d'entreprises déposées...

C Enquête de terrain

Le recensement comportera au minimum une fiche par site industriel ; les sites complexes devant être éclatés en plusieurs fiches pour la commodité de l'analyse.

Chaque site fera l'objet d'une couverture photographique comportant, si possible, des vues d'ensemble, et une vue au moins de chaque bâtiment ancien. Chaque vue sera légendée de manière à la situer précisément par rapport à l'ensemble du site qu'elle documente.

Sur un extrait du plan cadastral actuel, que le prestataire se procurera à ses frais, seront reportées les limites du site et les différents bâtiments identifiés au moyen d'une légende.

D Modes de restitution

Le résultat de l'opération, sous forme de base de données, sera livrée uniquement sous format électronique.

À la Région sera rendue une base de consultation HTML, avec un instrument de recherche par communes.

Au Ministère de la Culture et de la Communication seront fournis des fichiers XML, une fois opérées les contrôles lexicaux et syntaxiques au moyen des outils qui seront fournis au prestataire.

Enfin le prestataire devra remettre, à l'issue des trois phases (cf ci-dessous 1-3) un manuscrit de publication pour la collection « Indicateurs du patrimoine », comprenant un résumé des fiches individuelles, une image significative, ainsi qu'un texte introductif³.

E Compétences exigées

Les personnes qui seront affectées aux opérations devront avoir un niveau d'études supérieures (maîtrise ou DEA) en histoire. Une connaissance du patrimoine industriel et des fonds documentaires à prospecter est recommandée.

Il est en outre essentiel qu'elles aient une bonne pratique de l'informatique documentaire. Une expérience antérieure de l'outil de saisie RENABL et des versements dans les bases nationales Mérimée et Palissy est vivement souhaitée.

1 - 3 Calendrier de l'opération, validation des résultats

³ Voir le volume *Patrimoine industriel de l'Aube*. Co-édition CRDP / Dominique Guéniot, 2004.

L'opération se déroulera en quatre phases d'un an maximum chacune, à compter de la notification du marché. La première phase sera ferme, les trois autres conditionnelles, en fonction des ressources financières qui pourront être affectées à l'opération.

La 1^{ère} phase : recherche documentaire

La 2^e phase : enquête de terrain

La 3^e phase : saisie et mise au net des dossiers

La 4^e phase : rédaction du manuscrit de publication « Indicateur du patrimoine »

Le maître d'ouvrage (service de l'Inventaire du patrimoine culturel) sera tenu régulièrement informé de l'avancement de l'étude. Une première réunion sera organisée dans le mois suivant la notification du marché, afin de préciser la méthodologie et les outils informatiques utilisés. Les réunions suivantes se tiendront au rythme d'au moins une tous les six mois, à l'initiative du prestataire, qui en dressera le compte-rendu.

Article 2 - Documents contractuels

....

Article 3 - Propriété littéraire et artistique
--

Le prestataire cédera à la Région Champagne-Ardenne, maître d'ouvrage de l'opération, tous les droits patrimoniaux, tels qu'ils sont définis par le code de la propriété intellectuelle, relatifs aux fiches descriptives ainsi qu'aux images associées.

Annexe 3

Présentation de l'opération de recensement du patrimoine industriel des Ardennes

Je vous remercie madame la Présidente de me permettre de présenter ici l'opération d'inventaire du patrimoine industriel du département des Ardennes. Opération qui devrait occuper pour le moins les deux années à venir, 2007 et 2008.

Mais tout d'abord : les **présentations** d'usage, de l'équipe que je représente : une petite équipe de 6 personnes composée d'historiens et historiens d'art (de niveau bac. + 5) constituée depuis fin 2000. J'ai suivi moi-même une formation de même type : Histoire à l'Université de Reims, Histoire de l'Art à la Sorbonne (Paris I) ; j'interviens depuis 1987 dans le domaine du patrimoine, en archéologie, puis pour l'Inventaire depuis 1989, pour les monuments historiques depuis 1991, et enfin pour plusieurs collectivités territoriales (conseils généraux, Ville de Reims, Région). Sur des domaines variés mais toujours en rapport avec des études documentaires et des opérations d'Inventaire. Les membres de l'équipe sont dispersés : deux sont Haut-Marnais, une est Troyenne, deux Parisiennes, et je suis moi-même Rémois.

Nous avons par exemple en ce moment en «magasin» (dans notre carnet de commande) :

- le recensement des objets d'art des églises de la Haute-Marne (env. 12000 objets à recenser) - le recensement des églises et du vitrail contemporain dans ce même département (pour la Région et avec Xavier de Massary) ;
- une étude historique et documentaire sur le tracé du futur tramway de Reims (pour la Communauté d'Agglomération de Reims) : mise au point d'une base de données pluridisciplinaire (exploitation du contenu de la biblio., des documents d'archives, des données archéologiques, des sources iconographiques, des inventaires anciens et actuels ... le tout géoréférencé).
- le suivi documentaire et technique des restaurations de la cathédrale de Reims ; avec production d'un site Internet mettant la documentation accumulée ainsi que les bases de données existantes en ligne (ceci pour les monuments historiques de Champagne-Ardenne) ;
- l'inventaire de la cathédrale de Langres : édifice et objets contenus ;
- l'inventaire des collections lapidaires du musée du cloître de Notre-Dame-en-Vaux de Châlons-en-Champagne ;
- l'inventaire des collections du musée de Bourbonne-les-Bains ;
- une étude pour l'établissement du cahier des charges d'une opération de recensement des objets protégés de la Région Nord-Pas-de-Calais (20000 objets !)
- et ... : le recensement du patrimoine industriel des Ardennes.

Vous y constaterez que le patrimoine industriel ne nous a guère occupé dernièrement : l'équipe que je représente se positionne comme une structure spécialisée dans les travaux d'inventaire et les études documentaires ; spécialisée dans ce domaine d'intervention, mais généraliste quant aux sujets traités.

Pourquoi cette énumération ?

Tout d'abord pour vous faire sentir la diversité des approches culturelles patrimoniales aujourd'hui, mais aussi pour introduire et vous présenter mon intention d'essayer de profiter des expériences accumulées ici ou là notamment dans le domaine de la diffusion vers tous les publics et de produire un recensement du patrimoine industriel ardennais certes solide scientifiquement mais dans le même temps attrayant et utilisant tous les modes d'accès souhaités.

Je dirai deux mots sur les **méthodes et techniques d'inventaire** actuelles.

Les outils d'aujourd'hui - mais la mission durant environ 2 années il nous faut déjà raisonner en possibilités pour demain - ont sorti le travail d'inventaire de sa réputation poussiéreuse de producteur de fiches

Bristol austères et toujours mal classées ; ils nous permettent d'envisager la production dans le même temps (d'un seul coup d'un seul écrivain Mérimée) :

- d'une part d'une version destinée aux professionnels (conservateurs, collectivités ...) et à la gestion du patrimoine concerné ;
- et d'autre part d'envisager une diffusion destinée au grand public, plus limitée souvent, mais aussi plus simple et plus agréable à consulter.

Tous les espoirs en ce sens se sont cristallisés à l'Inventaire général autour de ce que l'on appelle «le dossier électronique» : produit multiforme pour utilisations plurielles. Pour les spécialistes de l'informatique se trouvant dans cette salle, le principe en est assez simple. La saisie est réalisée au sein d'un SGBD (Système de Gestion de Bases de Données) qui permet la production d'exports au format .html mais aussi .xml (texte balisé) qui est à même d'alimenter à la fois les bases nationales (site : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/accueil.htm> ; attention : l'accès cartographique du «patrimoine industriel» ne fonctionne pas [!]), et des plates-formes de consultation SDX tournant sous des outils libres de droits (en fait une servlet Java s'appuyant sur le moteur Tomcat).

Tous les sites étudiés seront toujours strictement géoréférencés. Quelques démo. :

- par exemple d'une version .html partiellement géoréférencée d'un inventaire monumental et surtout mobilier dans le département de l'Aube ;
- les inventaires de patrimoine industriel eux aussi, bien entendu, peuvent produire ce type de documentation ; en exemple, celui du département de l'Oise, réalisé par Bertrand Fournier ; travail en cours : nous risquons donc de tomber sur quelques scories (pour utiliser un vocabulaire adapté au sujet).

Deux remarques :

- j'essaie toujours, autant que faire se peut dans le cadre des missions qui me sont confiées, de veiller à la qualité et à l'attractivité des images.

Voici par exemple le dossier photographique d'un immeuble se trouvant sur le parcours du tramway rémois (ces images et la fiche descriptive correspondante se trouveront prochainement sur le site Internet de la Ville de Reims).

Souci que je tiens à appliquer bien entendu à la mission d'inventaire du patrimoine industriel ; qui plus que tout autre peut-être, pour beaucoup, souffre d'un déficit d'image.

- le géoréférencement que nous avons vu avec la démonstration auboise montrait une première étape pour ce type d'approche cartographique.

Avec l'inventaire du patrimoine industriel ardennais il est prévu d'aller plus loin dans la précision de localisation, en géoréférencant la forme même des sites et des bâtiments (et non plus en les localisant globalement par un point placé dans le paysage).

Le travail que je réalise actuellement sur le tracé du futur tram. rémois permet de se faire une idée du type de restitution cartographique auquel on peut s'attendre.

Ce type d'approche cartographique profitera des avancées récentes dans ce domaine : vous savez par exemple que l'IGN diffuse maintenant ses vues aériennes ; on peut donc envisager dès maintenant de pouvoir superposer les fonds de carte et les plans des sites étudiés. Voici par exemple pour 2 sites de l'Oise la mise en correspondance d'extraits cadastraux légendés tels qu'il est prévu de les produire pour les sites ardennais ; et les vues aériennes de l'IGN.

L'un et l'autre sont complémentaires ; les vues aériennes permettant bien mieux par exemple de comprendre l'insertion des sites dans le paysage. Xavier de Massary compte compléter ces approches par une campagne de prises de vues aériennes ... j'espère qu'il m'acceptera de temps à autres à ses côtés ...

Mais entrons plus dans le **détail pratique de l'intervention.**

Nous avons commencé cette semaine même à travailler sur cette nouvelle mission. Son évocation est donc pour moi un sujet d'une grande actualité, mais en même temps un dossier encore neuf pour lequel je ne peux guère présenter que des intentions d'organisation et de méthode de travail.

Première tâche (actuellement en cours) : la saisie au sein du «dossier électronique» de la centaine de bordereaux d'inventaire déjà existants ; bordereaux produits dans les années 1980 par Gilles Alvès et Patrice Bertrand. Leur saisie devrait occuper une personne pendant 1 mois. Les images rassemblées en illustration de

ces dossiers sont en cours de numérisation par le service de l'Inventaire, et seront intégrées au dossier électronique dès réception des fichiers numériques. Cette « reprise de l'antériorité » comme on l'appelle à l'Inventaire aura pour effet notamment de nous « mettre le pied à l'étrier » pour cette nouvelle opération. Le reste de l'année 2008 sera occupé essentiellement - et a priori - par deux autres tâches :

- d'une part le passage sur le terrain pour les sites déjà repérés : de manière à produire une couverture photographique numérique couleur complémentaire ; et si besoin est, pour compléter les prises de notes sur cette première centaine de sites. De cette manière ces premiers dossiers seront bouclés dès 2008 et pourraient même rapidement être diffusés.

- d'autre part travailler à une tâche essentielle : l'établissement du corpus. Vous savez que l'Inventaire général assoit toujours ses études sur une sélection raisonnée des sites. Pour cela il est nécessaire dans un premier temps de « ratisser large », d'identifier et de préciser tous les possibles correspondant à une thématique donnée.

Plusieurs approches sont envisagées pour établir la liste des sites industriels ardennais :

Cartographique :

- un repérage sur fonds de carte IGN au 1/25000e existe déjà
- il sera complété par un repérage plus pointu (probablement à partir du cadastre) pour les secteurs les plus denses en habitat et en sites industriels (villes et leurs périphéries)
- l'Inventaire n'étudiant que les sites encore visibles dans le paysage, il nous faudra vérifier (vues aériennes - visites sur place) que des infrastructures existent toujours (la mise à jour du fonds de carte IGN au 1/25000e utilisé date d'il y a plus de 20 années)
- et comme seuls les sites antérieurs à 1950 intéressent notre propos, il est prévu de vérifier leur existence sur les vues aériennes de l'IGN de cette époque.

En parallèle, un courrier sera envoyé à chaque commune du département : pour prévenir de la mission en cours ; et pour leur demander de signaler tout site industriel pouvant se trouver sur leur territoire communal.

D'autre part, et bien évidemment, les fonds d'archives habituels seront mis à contribution, et notamment dans ce premier moment de l'établissement du corpus, les enquêtes industrielles : Statistiques de la France des années 1840-1847, 1861-1865, et 1870-1900 ; les enquêtes industrielles (série F12 des archives nationales) ; et localement les Annuaires départementaux, et pour le XX^e siècle les Annuaires de Commerce et des Chambres de Commerce et d'Industrie. Le tout éventuellement complété par la consultation des publications spécialisées (l'Illustration Économique et Financière, le Monde Illustré, l'Exportateur Français ...).

Enfin, je compte aussi sur vous pour nous signaler tout site vous semblant digne d'intérêt. Par mail par exemple : je demanderai à madame la Présidente s'il est possible de diffuser mon adresse email avec le rapport d'Assemblée Générale : (**decrock.tau@free.fr**).

Concrètement, je compte ouvrir une fiche rapide pour chaque site trouvé en référence ou signalé : on peut imaginer que je mette cette liste, mise à jour régulièrement, à disposition sur le Net ; que vous pourrez consulter, critiquer, amender...

La suite de l'opération sera assez simple une fois le corpus établi : pendant l'hiver 2007-2008 compléments de recherches en archives et traitement de la biblio pour les sites retenus ; inventaire de terrain pendant l'été 2008 ; puis saisie, vérifications et validation des dossiers avant la fin de cette année. Et, « dans la foulée », rédaction de l'indicateur du patrimoine sur le sujet.

Un total d'une vingtaine de mois de travail est prévu pour aboutir à ce résultat.

Je vous remercie pour votre attention.

Bruno Decrock.